



Communiqué de presse



19 juin 2009

KBC Groupe soumet un plan à la Commission européenne dans le cadre du processus d'approbation des mesures des Gouvernements belge et flamand

Le 18 juin 2009, KBC Groupe a présenté à la Commission européenne son premier rapport dans le cadre de la procédure liée au renforcement du capital réalisé par le Gouvernement fédéral belge fin 2008. Cette transaction avait été approuvée par la Commission européenne le 18 décembre 2008 et un premier rapport "sur la mise en œuvre de cette mesure" était requis six mois plus tard. En outre, KBC Groupe était obligé de formellement informer la Commission des mesures proposées par le Gouvernement flamand et le Gouvernement belge en janvier et mai 2009.

Dans le cadre de ce rapport, KBC Groupe a soumis hier à la Commission européenne un plan qui analyse les activités de KBC Groupe et sa stratégie future proposée. Il s'agit d'une pratique courante parmi les institutions financières européennes qui ont pris part aux plans de stimulation économique lancés par les Etats membres de l'UE ces derniers mois.

Jan Vanhevel, CEO par intérim de KBC Groupe, a annoncé que *"Dans son rapport soumis hier à la Commission européenne, KBC a affirmé que le groupe, quoique pleinement conscient de la situation actuelle et des défis à venir, estime que les fondements de son activité demeurent solides et qu'il est en mesure de poursuivre ses activités, en tant qu'entreprise financièrement saine, grâce à un modèle d'entreprise viable basé sur ses marchés domestiques actuels et à un profil de risque adapté. Dans ces conditions, le groupe sera capable de rembourser le gouvernement dans un délai raisonnable"*.

Le plan présenté hier par KBC permettra à la Commission européenne d'évaluer la capacité de KBC Groupe de fructueusement poursuivre ses activités, en tant qu'entreprise financièrement saine et à rembourser le gouvernement dans un délai raisonnable. La Commission européenne devrait ouvrir une procédure pour analyser plus en détail les plans de KBC Groupe sur la stratégie à mener. KBC Groupe a d'ores et déjà constitué un groupe de travail pour développer et optimiser sa stratégie d'avenir dans les mois à venir. Ceci aura lieu dans un dialogue ouvert et transparent avec la Commission Européenne.

KBC Groupe SA
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht :
Directeur Communication Groupe
et Service Presse / Porte-parole
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:
Tél (02) 429 65 01
Fax (02) 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be